

ANNEXE 1 : SITUATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

1. Tableau des projets et actions réalisés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Stade d'avancement du projet
1	Fiche-action n°1.001	Création d'un événement fédérateur autour des associations locales	8.523 €	Ministre de la Ruralité (René Collin) 800 € Province de Luxembourg (Pôle Economie – Tourisme – Agriculture) Direction de l'économie 750 €	Date de l'événement : 10 mai 2014

2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Stade d'avancement du projet
1	Fiche-projet n°1.003	Aménagement d'un espace de convivialité à Arville	396.609,88 € (convention) 147.337,12 € (avenant) Montant total du projet : 572.064,31 €	Région wallonne (Direction du Développement Rural)	Convention-exécution 2013 (23-12/2013) Avenant 2015 à la convention 2013 (26-05/2015)

			(estimation de l'Auteur de projet – juillet 2015 – dossier projet)			Auteur de projet désigné le 3 février 2014 (Pierard Christine sprl) Permis d'urbanisme octroyé le 19-06/2015 Réception des offres le 07/03/2016
1	Fiche-projet n°1.002	Mise en place d'un réseau de voies lentes	1.072.537,04 € (convention) 567.707,91 € (décision du Collège communal du 21-12/2015 – engagement budgétaire pour les tronçons 1 à 4)	Région wallonne (Direction du Développement Rural)	Convention-exécution 2014 (15-12/2014) Auteur de projet désigné le 11-05/2015 (Impact sprl) Dossier avant-projet (en cours)	
2	Fiche-projet n°2.004	Transformation de la maison de village d'Awenne	758.325,68 € (estimation de l'Auteur de projet – demande de convention)	Région wallonne (direction du développement rural)	Convention - exécution (2015) Réunion de coordination le 24-11/2015 Dossier de demande de convention-exécution envoyé le 01-02/2016	

						Auteur de projet désigné le 11-05/2015 (Thonon-Remacle sprl devenu CREA Bureau d'Architectes sprl)
--	--	--	--	--	--	--

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Stade d'avancement du projet

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Justification de l'initiative
/	/	/	/	/	/

ANNEXE 2 : TABLEAU DÉTAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXÉCUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2013	PCDR classique	Aménagement d'un espace de convivialité à Arville	<u>Objectif principal</u> : Veiller à améliorer les conditions de vie par le renforcement de la cohésion, de la convivialité et de la sécurité. <u>Objectif connexe</u> : Mettre en place une ambitieuse politique de gestion et de développement durable du territoire pour garantir la cohérence entre l'image et la réalité.	Convention-exécution 2013 237.965,93 € (60 %) Avenant 2015 à la convention 2013 73.668,56 € (50 %)
Étapes de – États d'avancement physique du projet				
Désignation de l'auteur de projet :				Date
Approbation de l'avant-projet par l'A.C. :				03-02/2014
Approbation de l'avant-projet par le Ministre :				26-05/2015
Approbation du projet par l'A.C. :				29-09/2015
Approbation du projet par le Ministre :				05-01/2016
Adjudication :				ouverture des offres le 07-03/2016
Décision d'attribution du marché :				/
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre :				/
Début des travaux :				/
Réception provisoire :				/
Décompte final :				/
Réception définitive :				/
État d'avancement financier du projet				Montant
Montant conventionné à 100 % :				/
Montant du subside développement rural :				/
Montants cumulés payés à l'entrepreneur :				/

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
2014	PCDR classique	Mise en place d'un réseau de voies lentes	<u>Objectif principal :</u> Veiller à améliorer les conditions de vie par le renforcement de la cohésion, de la convivialité et de la sécurité <u>Objectif connexe :</u> Valoriser les ressources environnementales et patrimoniales pour amplifier le statut de Saint Hubert de capitale européenne de la chasse, de la forêt et de la nature.	Convention-exécution 2014 686.268,52 €
Etapes de – Etats d'avancement physique du projet				
Désignation de l'auteur de projet :				11-05/2015
Approbation de l'avant-projet par l'A.C. :				/
Approbation de l'avant-projet par la R.W. :				/
Approbation du projet par l'A.C. :				/
Approbation du projet par le Ministre :				/
Adjudication :				/
Décision d'attribution du marché :				/
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre :				/
Début des travaux :				/
Réception provisoire :				/
Décompte final :				/
Réception définitive :				/
Etat d'avancement financier du projet				Montant
Montant conventionné à 100 % :				/
Montant du subsidy développement rural :				/
Montants cumulés payés à l'entrepreneur :				/

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINÉ (Décompte final < 10 ans)

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
	PCDR classique	3 ^{ème} année de mise en œuvre du PCDR : aucun projet terminé		Montant	Date approbation
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?					
				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?					
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après					
Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Type		Montant annuel	
		Type		Montant annuel	
		Type		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine		Type		Montant annuel	
		Type		Montant annuel	
		Type		Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges				Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices					
Fonctionnement du projet et utilisation du bien					
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet					
Impact des activités sur emploi					

Le mode de réalisation

--

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2008	2008	20-10/2014	28-02/2013
Date des réunions durant l'année écoulée	24/03/2015	Nombre de présents	11
	22/04/2015 (réunion ouverte à la population)		21 +22 participants externes à la CLDR
	17/06/2015 (réunion organisée à Awenne)		13 + 4 experts ADL et auteur de projet
	14/10/2015 (réunion organisée à Awenne)		11 +3 gestionnaires de la salle d'Awenne
Réflexion sur l'opération de développement rural			
Une part importante du travail de l'année 2015 a été consacrée au suivi des conventions en cours ainsi qu'à la préparation de la convention 2015 (Maison de village d'Awenne). La CLDR a également entamé le chantier de la prolongation du PCDR, pour laquelle les attentes sont nombreuses. Le fait nouveau aura consisté en une double démarche d'ouverture de la CLDR, vers la population et les opérateurs de développement locaux d'une part (réunion publique tenue à l'aérodrome), vers les CLDR et autres Commissions consultatives des trois communes associées à Saint-Hubert dans la constitution d'un Groupe d'Action Locale (Programme Leader) d'autre part. La première initiative débouche sur une cartographie des projets de développement concernant la commune et l'engagement de reproduire pareille réunion publique. La deuxième initiative a amorcé une approche concertée des besoins et perspectives de développement commun des quatre communes concernées : Saint-Hubert, Libin, Libramont et Tellin.			

Propositions de projets à entreprendre : quatre possibilités actuellement étudiées par la CLDR	
Numéro fiche-projet :	2.008
Intitulé du projet :	Saint-Hubert : Mise en œuvre d'une ZACC pour développer le logement Lot 2
Priorité du projet :	Convention-exécution 2016
Calendrier d'exécution :	

Numéro fiche-projet : Intitulé du projet : Priorité du projet : Calendrier d'exécution :	2.007 Arville – Hatrival - Vesqueville : aménagement de maisons de village Lot 2 Convention-exécution 2016
Numéro fiche-projet : Intitulé du projet : Priorité du projet : Calendrier d'exécution :	1.001 Réaffectation de l'ancien abattoir en atelier rural Lot 1 Convention-exécution 2017
Numéro fiche-projet : Intitulé du projet : Priorité du projet : Calendrier d'exécution :	2.001 Aménagement d'un site accrobranche Lot 2 Convention-exécution 2017

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

Le choix des projets à mener aux cours des prochaines conventions est en débat en CLDR en 2016

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	2	Saint-Hubert : Mise en œuvre d'une ZACC pour développer le logement	À déterminer	Région wallonne (Direction du Développement Rural) Ville de Saint-Hubert	80 % 20 %
Année rapport annuel + 2 ans	2	Aménagement des salles de village de Vesqueville et de Hatrival	À déterminer	Région wallonne (Direction du Développement Rural) Ville de Saint-Hubert	80% 20%
Année rapport annuel + 3 ans	1	Réaffectation de l'ancien abattoir en atelier rural Fiche-projet n° 1.001	1.211.021 €	Région Wallonne (Direction du Développement Rural) Ville de Saint-Hubert Site à réaffecter	80 % 20% 100% de l'enveloppe extérieure du bâtiment
Année rapport annuel + 4 ans	2	Aménagement d'un site accrobranche	À déterminer	Région Wallonne (Direction du Développement Rural) Ville de Saint-Hubert CGT / PWDR	80 % 20%